

Communiqué de presse

Qualité de l'eau et sécurité sanitaire : les véritables enjeux des services d'eau dont il faut débattre

A la suite d'allégations mensongères sur les services publics d'eau faites par des experts auto-proclamés, **la FP2E souhaite rappeler que les véritables enjeux** auxquels l'ensemble des acteurs de ces services doit répondre, ignorés par ces commentateurs, sont ceux de **la qualité de l'eau et de la sécurité sanitaire des consommateurs**.

Si l'eau potable est globalement de très bonne qualité en France, certains endroits de notre territoire affichent encore des taux de conformité perfectibles. En effet, l'eau distribuée est en permanence conforme pour plus de 97% des consommateurs, mais 3% d'entre eux reçoivent parfois une eau non conforme, principalement dans les zones rurales et de montagne¹. A l'heure où des disparités entre les zones urbaines et rurales marquent une fracture territoriale et alors que le défi du traitement des micropolluants se confirme, la remise en cause de normes sanitaires majeures apparaît sans fondement et extravagante.

A titre d'exemple, les doutes émis quant à la pertinence de la teneur en plomb dans l'eau préconisée par l'OMS² et sur laquelle l'Europe a légiféré il y a 20 ans, ne peuvent que surprendre. A fortiori, quand ils émanent de personnes dépourvues de compétences médicales, et au moment même où les institutions européennes envisagent d'abaisser ces seuils normatifs. Plus précisément, la contestation de la suppression des branchements en plomb engagée à partir des années 2000 surprend, alors même que la Commission européenne prévoit de protéger encore davantage les consommateurs en faisant passer le taux maximal de plomb dans l'eau potable de 10 microgrammes/l à 0,5 microgrammes/l.

Les besoins de financements pour rénover le patrimoine de l'eau sont importants

De même, la fédération est interpellée par certains discours qui revendiquent une drastique réduction des prix comme objectif primordial dans la gestion des services d'eau au moment même où le Gouvernement souhaite relancer les investissements dans les infrastructures pour relever les défis sanitaires et environnementaux.

Par ailleurs, la récente mise en demeure de la France par la Commission européenne pour mettre en conformité plus de 370 agglomérations en matière d'assainissement pointe des défis économiques tout aussi évidents dans ce domaine.

Le prix doit refléter une gestion responsable des services

De fait, l'ensemble des acteurs et observateurs habilités (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable [CGEDD], Agence Française pour la Biodiversité, agences de l'eau notamment) préconise, pour chaque service, un prix reflétant une gestion patrimoniale responsable afin de préserver les générations futures des risques de dégradation de la qualité de l'eau, de détérioration de la performance globale des services d'eau, et d'augmentation soudaine des prix pour y remédier.

Par application du principe selon lequel « l'eau paie l'eau », le financement de ces indispensables investissements, qui doit reposer sur les recettes des services perçues via les factures d'eau, rend incompréhensible et irresponsable l'objectif de diviser les prix par 2 ou 3 !

En outre, l'affirmation d'un prix de référence du mètre cube d'eau, qui aurait été fixé par des « experts », tantôt à hauteur de 3€/m³ d'eau, tantôt à 1,50 €/m³, apparaît saugrenue. En effet, au-delà du fait que les déclarations qui sous-tendent ces chiffrages ne soient pas sérieusement étayées, aucune estimation de ce type n'a eu valeur de référence, historiquement ou récemment, dans les rapports de l'administration de tutelle du secteur ni dans les débats publics

associant les acteurs. Aucun prix standardisé ne peut constituer un objectif pour les 30 000 services qui fixent localement leurs prix en cohérence avec la particularité de chaque contexte.

Une gestion responsable pour maîtriser les prix et préserver le pouvoir d'achat

« Loin de ces faux débats qui nuisent à la bonne information des consommateurs, une priorité est, pour l'ensemble des acteurs, d'ouvrir leur réflexion aux solutions à mettre en œuvre pour une gestion responsable du patrimoine des services, et la maîtrise des prix pour la préservation du pouvoir d'achat des consommateurs », affirme Tristan MATHIEU, Délégué général de la FP2E.

¹ Etude UFC- Que Choisir? sur la qualité de l'eau et la préservation des ressources, 2017

² Organisation Mondiale de la Santé

A propos de la FP2E

La FP2E regroupe les entreprises assurant la gestion des services d'eau et d'assainissement en France, après mise en concurrence. Ses adhérents sont : Aqualter Exploitation, Derichebourg Aqua, Saur, Société des Eaux de Fin d'Oise, Sogedo, Suez et Veolia. L'objectif de la FP2E est d'apporter aux différentes parties prenantes (élus, représentants des consommateurs, responsables de l'autorité publique, journalistes, ONGs), un éclairage professionnel sur les thématiques des métiers de l'eau en France et en Europe, en particulier sur les sujets où l'intérêt général est engagé.

Contact média : Laure Curien ☎ 01 40 07 98 27 ✉ laure.curien@comfluence.fr